

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce communiqué de presse est publié par Teleperformance SE (« **Teleperformance** ») conformément aux dispositions de la Section 7, paragraphe 1, a) du Décret néerlandais sur les OPA (Besluit openbare biedingen Wft, le « **Décret** ») dans le cadre du projet d'offre publique par Teleperformance de l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de Majorel Group Luxembourg S.A. (« **Majorel** »). Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre, ni une invitation ou incitation d'investissement dans les valeurs mobilières de Teleperformance ou de Majorel. Toute offre ne sera faite que par le biais d'une note d'information (offer memorandum) (la « **Note d'Information** ») approuvée par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (Autoriteit Financiële Markten, « **l'AFM** »). Ce communiqué de presse ne doit pas être publié ou distribué, en tout ou en partie, aux États-Unis, au Canada et au Japon, ou directement ou indirectement, ou dans toute autre juridiction où cette publication ou cette distribution serait illégale.

ANNONCE RELATIVE AU PROJET DE L'OFFRE PUBLIQUE MIXTE SUR LES ACTIONS DE MAJOREL PAR TELEPERFORMANCE

Paris, France – 23 mai 2023

Il est fait référence à l'annonce de Teleperformance en date du 26 avril 2023 concernant le projet d'offre publique volontaire en numéraire et en actions portant sur la totalité des actions composant le capital social de Majorel (l'« **Offre** »), qui a été accueillie favorablement par le directoire (*management board*) et le conseil de surveillance (*supervisory board*) de Majorel.

Conformément aux dispositions de la section 7, paragraphe 1, a) du Décret, qui exige une annonce publique suivie d'une mise à jour de l'état d'avancement de tout projet d'offre publique dans les quatre semaines suivant l'annonce de l'offre, Teleperformance fournit par la présente ladite mise à jour de l'Offre.

Teleperformance confirme le bon avancement de la préparation de l'Offre. Une demande d'examen et d'approbation de la Note d'Information (*offer memorandum*) sera déposée auprès de l'AFM au plus tard dans la seconde quinzaine du mois de juin 2023.

En outre, Teleperformance indique que l'évaluation des dépôts aux autorités de la concurrence à effectuer dans le cadre de l'opération envisagée, ainsi que la préparation de ces dépôts, sont toujours en cours. Teleperformance prévoit actuellement que les autorisations réglementaires seraient obtenues au quatrième trimestre 2023, mais pourraient l'être au premier trimestre 2024, auquel cas le calendrier de l'Offre serait ajusté en conséquence. Le cas échéant, de nouvelles mises à jour seront faites.

Bertelsmann Luxembourg S.à.r.l. (« **Bertelsmann** »), Saham Customer Relationship Investments Limited et Saham Outsourcing Luxembourg S.à.r.l. (ensemble « **Saham** »), représentant ensemble 78,98% du capital social de Majorel, se sont engagés irrévocablement auprès de Teleperformance à apporter toutes leurs

actions Majorel à l'Offre et à choisir, pour toutes ces actions Majorel, de recevoir des actions Teleperformance. Bertelsmann et Saham ont accepté de respecter une période d'inaccessibilité échelonnée pour les actions Teleperformance qu'ils recevront en échange. Si l'Offre est déclarée inconditionnelle, le nombre d'actions Teleperformance que Bertelsmann et Saham recevront en échange de leurs actions Majorel est soumis à l'option choisie par les autres actionnaires de Majorel dans le cadre de l'Offre (c'est-à-dire l'option en numéraire ou l'option en actions Teleperformance). Bertelsmann et Saham seront soumis et apporteront leurs actions Majorel aux mêmes conditions que les autres actionnaires de Majorel. Bertelsmann et Saham n'ont reçu aucune information matérielle concernant Teleperformance avant l'annonce du 26 avril 2023. Toutes les informations pertinentes relatives à l'Offre et à Teleperformance seront incluses dans la Note d'Information.

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des informations et déclarations prospectives. Toutes les informations et déclarations autres que des informations ou déclarations historiques sont des informations et déclarations prospectives. Les déclarations prospectives expriment les attentes et projections actuelles de Teleperformance y compris, mais sans s'y limiter, les hypothèses relatives au rapprochement de Teleperformance avec Majorel. Ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Teleperformance, qui pourraient conduire à des résultats, performances ou événements significativement différents de ceux mentionnés implicitement ou explicitement dans ces déclarations. Les déclarations prospectives ne sont données qu'à la date du présent communiqué de presse et Teleperformance décline expressément toute obligation ou engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement dans les attentes ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ces déclarations prospectives sont uniquement données à titre illustratif. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance future et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle de Teleperformance. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse n'incluent aucune hypothèse de nouvelle détérioration significative des conditions de marché ou de la situation géopolitique actuelle. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont discutés ou identifiés en vertu de la section 2.1 du document d'enregistrement universel de Teleperformance, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 février 2023 et disponible sur le site Internet de Teleperformance (www.teleperformance.com) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue, ni n'a vocation à constituer, une offre de vente ni une invitation ou une incitation d'investissement dans les valeurs mobilières de Teleperformance ou de Majorel, en France, aux Pays-Bas ou dans toute autre juridiction. Toute offre ne sera faite que par le biais d'une note d'information (offer memorandum).

La diffusion de ce communiqué de presse peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. En conséquence, les personnes qui viendraient à se trouver en possession de ce communiqué de presse sont invitées à s'informer de ces restrictions et s'y conformer. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, Teleperformance décline toute responsabilité en cas de violation de telles restrictions par une quelconque personne. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction. Ni Teleperformance ni aucun de ses conseils n'assume de responsabilité en cas de violation de l'une de ces restrictions. Tout actionnaire de Majorel qui a un doute quant à sa situation doit consulter sans délai ses propres conseils.

À propos du Groupe Teleperformance

Teleperformance (TEP – ISIN : FR0000051807 – Reuters: TEPRF.PA - Bloomberg: TEP FP), un leader mondial des services aux entreprises en solutions digitales, est le partenaire stratégique des plus grandes entreprises du monde dans de nombreux secteurs. Le groupe propose une offre de services One-Office composée de solutions digitales intégrées qui garantissent des interactions clients réussies et des processus métiers optimisés, reposant sur une approche intégrée *High Touch-High Tech* unique. Plus de 410 000 collaborateurs répartis dans 91 pays prennent en charge des milliards de connexions en plus de 300 langues et sur 170 marchés dans une démarche d'excellence *Simpler, Faster, Safer**. Cette mission s'appuie sur l'utilisation de solutions technologiques fiables, flexibles et intelligentes, des normes de sécurité et de qualité les plus élevées du secteur, dans une approche de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) d'excellence. En 2022, Teleperformance a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 154 millions d'euros (8,6 milliards de dollars US, sur la base d'un taux de change de 1 euro = 1,05 dollar US) et un résultat net de 645 millions d'euros.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices CAC 40, STOXX 600, S&P Europe 350 et MSCI Global Standard. Dans les domaines de la Responsabilité sociétale des entreprises, l'action Teleperformance fait partie de l'indice CAC 40 ESG depuis septembre 2022, Euronext Vigeo Euro 120 depuis 2015, de l'indice EURO STOXX 50 ESG depuis 2020, de l'indice MSCI Europe ESG Leaders depuis 2019, de l'indice FTSE4Good depuis 2018 et de l'indice S&P Global 1200 ESG depuis 2017.

** Plus simple, Plus rapide, Plus sûr.*

Pour plus d'informations : www.teleperformance.com / Pour nous suivre sur Twitter: @teleperformance

Contacts

ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs et
communication financière
TELEPERFORMANCE
Tél : +33 1 53 83 59 15
investor@teleperformance.com

MÉDIA

Europe

Karine Allouis – Laurent Poinot
IMAGE7
Tél : +33 1 53 70 74 70
teleperformance@image7.fr

MÉDIA

Amérique et Asie-Pacifique

Nicole Miller
TELEPERFORMANCE
Tél : + 1 629-899-0675
nicole.miller@teleperformance.com

* * *